AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11 5 67 616097

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 86-31-55 - 86-32-55)

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Abonnement Annuel

25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Boîte Postale n° 20 — 31-BALMA

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Supplément n° 2 au bulletin n° 79 - 1967 - 9

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelures du poirier et du pommier

Le nombre des ascospores susceptibles d'être projetées au cours des pluies demeure toujours élevé alors que quelques taches existantes dans certains vergers augmentent les risques de contaminations.

Un nouveau traitement soigné devrait être appliqué dès réception de ce bulletin.

VIGNE

Black-rot

Les projections d'ascospores deviennent plus importantes alors que la végétation s'est sensiblement accrue et la vigne, par conséquent, est devenue plus réceptive. Seulement dans les foyers reconnus l'an dernier, un nouveau traitement pourrait être appliqué.

INFORMATIONS

ARBRES FRUITIERS

Araignées rouges (Panonychus ulmi) : Sur des arbres témoins non traités, les premiers oeufs de printemps ont été déposés tandis que l'éclosion des oeufs d'hiver n'est pas encore terminée dans de nombreux secteurs. Dans les vergers très envahis, si aucun traitement n'a encore été effectué, appliquer dès la première journée chaude un acaricide. Lorsque les indications de notre précédent bulletin ont été suivies, attendre la fin de la semaine pour intervenir une seconde fois.

Chenilles défoliatrices :

Actuellement, on peut rencontrer, en plus ou moins grand nombre, diverses espèces, en particulier, l'hyponomeute dont les chenilles vivent encore en mineuse entre les deux épidermes des feuilles mais qui vont bientôt commencer à confectionner leur nid.

Le cas échéant, intervenir à l'aide d'un produit d'ingestion ou de contact en respectant la législation.

V I G N E

Araignées jaunes et rouges :

En ce qui concerne l'araignée jaune (Eotetranychus carpini) espèce la plus commune sur vigne dans notre région, les adultes hivernant ont gagné le feuillage à l'occasion des quelques journées chaudes de ces derniers temps.

Attendre un net relèvement de la température pour appliquer un acaricide, dans les vignes envahies l'an dernier. Ce traitement sera valable dans les quelques foyers d'araignées rouges (P. ulmi).

P.1.125

/CULTURES LEGUMIERES/

Botrytis du fraisier : Renouveler dès réception le traitement recommandé dans notre dernier bulletin.

Rouille de l'ail : Une nouvelle application devrait être mise en place sans attendre, avec un produit à base de Manèbe à raison de 240 g de matière active à l'hectolitre.

Teigne du poireau : Les premières chenilles de cet insecte sont apparues depuis quelques jours et ont commencé leurs dégâts.

Surveiller les cultures de poireaux et d'aïls et intervenir immédiatement, dès que l'on constatera des attaques, avec un ester phosphorique homologué en culture légumière.

Mouiller copieusement les plantes.

Délai d'acheminement du bulletin technique :

Nous serions intéressés de connaître si les délais d'acheminement du bulletin technique sont restés les mêmes qu'avant notre changement d'adresse.

TOULOUSE, le 24 AVRIL 1967

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :
L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements de TOULOUSE - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX